

Compte-rendu de l'Atelier « Site Web - Annuaire » du Conseil des Associations Mercredi 20 Octobre 2010 – 18h00 Au local du Conseil des Associations

Représentants associatifs : MJC Nomade, Vivre Dans la Ville, D'Hier à Demain, France Bénévolat, Tricot Couture Service, ASEEV et ECLORE.

Elu(s): Azzam CHEIKH (Délégué aux Associations)

Service de la ville: Service vie associative.

Excusé(e)s : Trans'cultures, Différences et Découvertes, N'Doumbe land, ESCape-MJC Etoile et MJC Lorraine.

Cinq points sont à l'ordre du jour :

- Point sur la situation du Site Web
- Les améliorations à apporter
- La question du tutoriel
- L'animation de la plateforme
- La déclaration au CNIL

1) Point sur la situation du site Web

Un nombre croissant d'associations inscrit

L'idée au départ était d'envoyer un login et un mot de passe à toutes les associations sans passer par une préinscription sur le site. Cette idée n'a pas été retenue pour plusieurs raisons : risque de fausser les informations, pas de contrôle des préinscriptions, pas de validation des données, pas d'obligation de remplir tous les champs d'informations. Pour éviter cela, les associations sont invitées à suivre les démarches d'inscriptions.

Depuis un courriel a été envoyé à toutes les associations par le service vie associative. Ainsi, le nombre d'inscrits a augmenté considérablement. Le site est passé de 30 à 50 associations inscrites en sachant que les demandes d'inscriptions augmentent de jour en jour.

A savoir que le réseau de parrainage continue par les membres de l'atelier en invitant les associations à s'inscrire.

Rappel sur les avantages du site

- Outil de communication : la mise en ligne de toutes informations sur les associations, par exemple la présentation de l'association, de son activité et de son équipe ainsi que la diffusion des différentes manifestations. L'objectif est bien sûr de créer un annuaire pour tous.
- Outil de gestion : Il permet d'exploiter certaines informations et les utiliser pour divers domaines.
- Outil statistique : Certains indicateurs nous permettent de constater « l'état de santé » du site et de suivre son évolution par le nombre de clics sur les rubriques les plus visitées par tête de liste et les pages les plus visitées. Depuis la création du site, la plateforme attire l'intention des associations et des citoyens. Elle devient une référence d'information en commun pour les associations. Par ces indicateurs, il sera possible de créer de nouvelles rubriques pour répondre au mieux les besoins des associations et du tout public.

2) Les améliorations à apporter

- **L'accès au Site WEB :**

- Le manque de maîtrise de l'outil informatique. En effet, certaines associations éprouvent encore des difficultés dans l'utilisation du site et dans la pratique de l'outil informatique. Un programme d'accompagnement ou d'aide pour les associations concernées a été mis en place par les MJC.

- Pour les personnes atteintes de déficience visuelle: Lors de la dernière réunion, M. Abdouch avait proposé une démonstration sur l'accès du site via un outil spécifique. L'idée est de mettre en place un système de lien manuscrit ou sonore du contenu du site. La loi de 2005 oblige tous les sites internet à rendre accessible aux personnes atteintes de déficience visuelle. Il s'avère que le site est compatible à la synthèse vocale mais qu'exige un certain coût. Il est suggéré donc de procéder à une petite enquête sur le public concerné et de contacter les différents organismes pour ce dispositif. Ce projet serait réalisable dans l'avenir.

- **Créer de nouveaux onglets sur le menu :**

- Un agenda des manifestations : Les membres de l'atelier souhaitent recenser toutes les manifestations dans un seul onglet pour avoir une vue d'ensemble des manifestations organisées par les associations.

- Sur le tutoriel en explicitant toute la procédure pour l'inscription au site web.

Pour ces nouveaux onglets, il est nécessaire de préparer de la matière, voir du contenu avant de créer des onglets.

- **Créer un document pédagogique** sur la procédure de gestion du site web. Un support de travail serait très apprécié par les futurs administrateurs.
- Via l'onglet « **Vos suggestions** », les utilisateurs du site peuvent remonter toutes informations aux administrateurs pour ajouter, modifier ou supprimer des rubriques, des catégories, des activités ou toutes choses utiles pour la gestion du site. A ne pas hésiter à utiliser cet onglet pour vos recommandations ou vos remarques importantes.
- Le site du conseil des associations a été conçu pour une gestion autonome de ces informations. La mise à jour se fait automatiquement sur la plateforme.

3) Le projet de tutoriel

Pour rappel, les MJC Etoile et Nomade proposent des permanences tous les vendredis et samedis matins pour accueillir les associations qui souhaitent bénéficier d'une aide technique. Ce projet de tutoriel est en cours mais il n'y a pas encore de réel retour de la part des organisateurs. En attendant de voir les effets du courriel, le nombre d'inscrit est en constante croissance.

4) L'animation de la plateforme

L'objectif est d'inciter un grand nombre d'associations à utiliser le site web et de leur donner une certaine autonomie dans son fonctionnement.

Ainsi, M. Cheikh propose de créer un **comité de rédaction** pour gérer tout le contenu du site web. Ce comité aurait pour objectif de recenser les demandes, de les traiter et ensuite de les mettre en ligne après validation. Cependant, cette idée, bien que suscitant l'intérêt de l'ensemble des membres de l'atelier, a été temporairement laissée de côté pour plusieurs raisons : le site nécessite une certaine

compétence en informatique, implique une charge de travail importante alors que les bénévoles manquent de temps.

5) La déclaration du site au CNIL

En effet, certaines informations diffusées sur le site nécessitent une telle déclaration pour sécuriser le site et être en règle avec le CNIL. Cela est fait, dorénavant, seules les associations sont responsables de toutes les informations diffusées et la Ville de Vandœuvre dispose seulement d'un droit de regard et de contrôle sur le contenu du site.

6) Conclusion de la réunion

La réunion se termine par des objectifs fixés par l'atelier qui est avant tout d'augmenter le nombre d'inscrits sur le site Web puis recenser les besoins et les demandes des associations.

Les différents points à mettre en place très prochainement :

- La création de nouveaux onglets sur la barre de menu : l'agenda des manifestations et le tutoriel,
- Ralentir la vitesse du défilement des informations sur la page d'accueil,
- La mise en ligne des comptes-rendus en format PDF par le biais de lien,
- La circulation des informations par le biais du « Newsletters » serait possible car le module existe déjà mais n'a pas été mis en place. Un autre outil permet aussi de prendre connaissance des nouvelles informations et de suivre l'actualité du site en s'abonnant au flux RSS,
- Alimenter le site Web par de nouvelles informations intéressantes,
- L'utilisation du réseau social via facebook ou twitter pour développer le portail a été reportée car le site doit être alimenté d'information avant même de prospecter vers les réseaux sociaux.

La prochaine réunion aura lieu :

Mercredi, 12 Janvier 2011 - 18h00 - Salle du Conseil des Associations